

Installation possible Rue Denis Papin à partir de 8H00 le 5 juillet

Vous devrez laisser la rue libre à partir de 20H00 le dimanche 7 juillet (vous pourrez rester sur les trottoirs)

**A remplir et envoyer obligatoirement avec votre engagement.****Adresse : Rue. Denis Papin - Aproport Nord - 71100 Chalon sur Saône****ASSISTANCE INDIVIDUELLE**

EQUIPAGE N°	Nom PILOTE		
	Nom COPILOTE		
Emplacement n°			
<b>Dimensions des véhicules</b>	Longueur	largeur	Surface
Camion atelier/Fourgon			
Camping car			

**60 m2 par voiture engagée comprenant structure d'assistance et voiture****ASSISTANCE GROUPEE**

Emplacement N°		Nbre d'équipages :	
EQUIPAGE N°	Nom PILOTE	Nom COPILOTE	
<b>Dimensions des véhicules</b>	Longueur	largeur	Surface
Camion atelier/Fourgon			
Camping car			
EQUIPAGE N°	Nom PILOTE	Nom COPILOTE	
<b>Dimensions des véhicules</b>	Longueur	largeur	Surface
Camion atelier/Fourgon			
Camping car			
EQUIPAGE N°	Nom PILOTE	Nom COPILOTE	
<b>Dimensions des véhicules</b>	Longueur	largeur	Surface
Camion atelier/Fourgon			
Camping car			

*Si plus de 3 équipages ajouter une seconde page à celle-ci, Pensez à les numéroter ( ex 1/2 + 2/2 )***Vérifiez vos informations avec celles des autres équipages****ATTENTION !!**

Les bâches sous les voitures et les moteurs des camions d'assistance sont obligatoires

La présence d'un extincteur de 5 kgs par voiture est obligatoire, il doit être disposé de façon visible

**Des contrôles seront effectués et le règlement appliqué****Vos remorques devront être stationnées au parc remorques rue d'Amsterdam le long de la Saône-Parking fléché**

Il est interdit de modifier les numéros de place marqués au sol.

**Notre épreuve est un évènement pilote pour la création d'un label "Manifestation Eco-responsable" dans Le Grand Chalon.**

Le plus grand soin devra être appliqué au tri sélectif de vos déchets, des conteneurs seront disposés en quantité suffisante. Lors de votre départ, merci de ne rien laisser au sol : mégots, mouchoirs papiers, déchets alimentaires etc...